

FORMULE ACE/3

Collège électoral français
Circonscription électorale de
Canton électoral de

Bureau principal de canton C :

**ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN, DE LA CHAMBRE,
ET DU PARLEMENT WALLON DU 26 MAI 2019**

Désignation des Présidents des bureaux de dépouillement A, B et C.

....., le 2019

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que vous êtes désigné(e) pour remplir les fonctions de président du bureau de dépouillement (1) n°, pour l'élection du Parlement européen, de la Chambre ou du Parlement wallon. (2)

Le bureau de dépouillement dont vous êtes le président, siégera à l'adresse suivante :

.....

Le bureau de dépouillement comprend, outre le président, quatre assesseurs désignés par moi et un secrétaire désigné par vous parmi les électeurs belges de la circonscription ou du canton susmentionné (2). A cette fin, vous utilisez le document en annexe. Le secrétaire n'a pas voix délibérative dans les décisions prises au sein du bureau.

Les bureaux de vote dont vous devrez dépouiller les bulletins de vote vous seront communiqués en même temps que les noms des assesseurs qui feront partie de votre bureau de dépouillement.

Le bureau de dépouillement doit être constitué au plus tard à l'heure qui sera fixée par l'arrêté royal (3). En cas d'empêchement ou d'absence d'un de ses membres au moment des opérations, le bureau se complète lui-même.

Le bureau est constitué à heures (4).

Si vous avez une cause légitime d'empêchement, je vous prie de m'en informer dans les quarante-huit heures.

Les membres des bureaux électoraux ont droit à un jeton de présence et éventuellement à une indemnité de déplacement. Le montant des deux est fixé par arrêté royal.

L'Etat paie les primes d'assurances destinées à couvrir les dommages corporels résultant d'accidents survenus aux membres des bureaux électoraux dans l'exercice de leurs fonctions.

Toute personne qui se sera soustraite à sa désignation sans motif valable ou qui aura par sa faute, son imprudence ou sa négligence compromis de quelque manière que ce soit, le dépouillement des votes, sera punie d'une amende de cinquante à deux cents euros (à majorer des décimes additionnels actuels).

De plus, conformément aux nouvelles dispositions légales, une formation nécessaire à la bonne présidence de votre bureau de dépouillement vous sera dispensée conjointement aux autres présidents de bureaux de vote et de dépouillement le à l'adresse suivante:

.....
.....

Veillez, m'accuser réception de la présente lettre avec le récépissé ci-joint.

Le Président,

(1) Préciser s'il s'agit d'un bureau de dépouillement A (Chambre) ou d'un bureau de dépouillement B (Parlement wallon) ou d'un bureau de dépouillement C (Parlement européen).

(2) Biffer les mentions inutiles.

(3) Les bureaux de dépouillement C (Parlement européen) débutent leurs activités à l'heure fixée par arrêté royal.
Les bureaux de dépouillement A et B (Chambre et Parlement wallon) débutent leurs activités à 15 heures.

(4) Le bureau principal de canton peut indiquer un horaire à partir de 14h.

P.S. :Veillez vous munir de votre numéro de compte pour le paiement de votre jeton de présence, après les élections.

A Madame, Monsieur

rue n° à

RECEPISSE

(A détacher et à renvoyer à Madame, Monsieur, président du bureau principal C du canton électoral de
à rue n°)

Collège électoral français Canton électoral de

ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN, DE LA CHAMBRE ET DU PARLEMENT WALLON DU 26 MAI 2019

Je soussigné(e), (nom), (adresse), désigné(e) pour remplir les fonctions de président d'un bureau de dépouillement (1) n°, déclare avoir reçu la lettre de M. le Président du bureau principal C du canton électoral de, en date du, m'informant de ma désignation. Je confirme que je serai bien présent(e) en vue d'y remplir ma mission¹.

....., le2019

(signature)

N.B. -La correspondance échangée, soit entre les présidents, soit avec le juge de paix ou avec les assesseurs titulaires, les assesseurs suppléants et les secrétaires des bureaux de vote, est admise en franchise de port. La mention "Loi électorale" doit être inscrite en tête de l'adresse. Cette correspondance doit en outre porter l'indication de la qualité du destinataire et de l'expéditeur, ainsi que le contreseing de ce dernier.

¹ Si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent(e), biffez cette phrase et communiquez le motif de votre absence ainsi que les pièces justificatives nécessaires au juge de paix. Celui-ci prendra une décision en toute indépendance quant à l'acceptation ou non de votre absence.

ANNEXE A LA FORMULE ACE/3

Collège électoral français
Circonscription électorale :
Canton :

Bureau de dépouillement²

**ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN ,
DE LA CHAMBRE ET DU PARLEMENT WALLON DU 26 MAI 2019**

**Désignation du secrétaire du
bureau de dépouillement²**

.....,2019

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 95, §8 du Code électoral, je vous désigne secrétaire du bureau de dépouillement² n°
.... pour le canton de

Le jour du scrutin, le 26 mai 2019, vous devez, tout comme moi, être présent(e) à 14h45³ au bureau de
dépouillement, situé à

.....,2019

Le Président du bureau de dépouillement² n°

(signature)

² Précisez s'il s'agit d'un bureau de dépouillement A (Chambre), B (Parlement wallon) ou C (Parlement européen).

³ Si vous le souhaitez, le bureau principal de canton peut adapter cette heure et ainsi indiquer la même heure que celle indiquée
ci-avant pour le président.